



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

CUMA

Question écrite n° 3953

Texte de la question

M. Jean-François Chossy appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les préoccupations exprimées par les coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA) concernant les prêts bonifiés. L'enveloppe annuelle attribuée au département de la Loire est insuffisante au regard des programmations d'investissements non encore satisfaites. On assiste en effet à une reprise de ces investissements après l'action menée depuis plusieurs années visant à sensibiliser les agriculteurs sur la réduction des coûts de mécanisation. Il lui demande en conséquence quelles sont les dispositions financières qui peuvent être prises pour donner satisfaction aux demandes encore en instance.

Texte de la réponse

Les prêts bonifiés constituent un instrument privilégié d'aide aux investissements agricoles et d'allègement des charges des exploitations. Une attention particulière est donc portée à l'évolution des délais d'octroi de ces prêts et au niveau de consommation des enveloppes départementales. Pour tenir compte des besoins de financement exprimés en 1993, le Gouvernement a décidé de débloquer des enveloppes supplémentaires, sur lesquelles a été dégagée une dotation en faveur du département de la Loire. Toutes les demandes déposées à la direction départementale de l'agriculture et de la forêt avant début octobre pourront ainsi être immédiatement honorées. Les autres le seront dans le cadre de la dotation de 1994 et bénéficieront donc de la baisse des taux bonifiés que le Premier ministre a annoncée lors de la conférence agricole du 15 novembre dernier.

Données clés

Auteur : [M. Chossy Jean-François](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3953

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 juillet 1993, page 2061

Réponse publiée le : 24 janvier 1994, page 348